

# Concours National de la Résistance et de la Déportation 2024/2025

## *Libérer et refonder la France (1943 - 1945)*

Brochure pédagogique en lien avec l'histoire locale  
Service éducatif du Lieu de Mémoire au Chambon-sur-Lignon

**LIEU DE  
MEMOIRE**

Musée  
Le Chambon-sur-Lignon

Le Lieu de Mémoire au Chambon-sur-Lignon est dédié à l'histoire du Plateau autour du Chambon-sur-Lignon pendant la Seconde Guerre mondiale. Sur ce territoire à cheval entre Haute-Loire et Ardèche, les habitants se sont engagés dans l'accueil et le sauvetage de nombreux réfugiés, notamment juifs.

Le Lieu de Mémoire permet donc d'aborder la notion de « Justes » ainsi que la diversité des formes de résistance qui se sont développées pendant la Seconde Guerre mondiale.

Dans le cadre du CNRD 2023/2024, le Service éducatif vous propose ce dossier. Il présente quelques pistes de réflexion pour travailler sur le sujet à partir d'exemples locaux.

**A noter :** L'exposition temporaire  
*De la découverte des camps au  
retour des déportés*, présentée au Lieu  
de Mémoire de janvier à début juin  
2025 en écho à la thématique du CNRD



La 1<sup>re</sup> DB au Chambon, fin août/début septembre 1944

**Contact :**

**Lieu de Mémoire**

23 Route du Mazet

43400 Le Chambon-sur-Lignon

04.71.56.56.65 / <https://memoireduchambon.com>

Service éducatif : [floriane.barbier@memorialdelashoah.org](mailto:floriane.barbier@memorialdelashoah.org) et  
[laurence.fillere@ac-clermont.fr](mailto:laurence.fillere@ac-clermont.fr)

# Table des matières :

## I/ « Libérer »

> Sur ce sujet, nous renvoyons aux nombreux éléments développés dans notre dossier du CNRD 2021/2022 accessible en ligne sur notre site internet.

[https://memoireduchambon.com/wp-content/uploads/2023/10/CNRD-21-22\\_LdM-Chambon.pdf](https://memoireduchambon.com/wp-content/uploads/2023/10/CNRD-21-22_LdM-Chambon.pdf)

Vous y trouverez notamment :

- Les parachutages et la préparation des combats pour la Libération (photographies, carte des maquis du département, biographie de Virginia Hall)
- L'opération de répression des maquis Lizieux-Meygal, le 22 avril 1944
- La Libération du Plateau, l'épuration et le départ des réfugiés

## II/ « Refonder »

A- André Philip, une figure locale et nationale - p.3 à 5

B- 1944-1945 : le chaotique retour à la démocratie - p.6 et 7

C- Le retour des prisonniers, déportés et jeunes du STO - p.8 et 9

## II/

### A- André Philip, une figure locale et nationale



**8 mai 1945, fête au Chambon-sur-Lignon.** André Philip (à droite de la photo) s'adresse aux habitants devant le monument aux morts.  
Source : vidéo tournée par Roger Darcissac, fonds Darcissac - AD43



#### Quelques éléments biographiques :

Député SFIO du Rhône, il fait partie des quatre-vingts parlementaires qui refusent de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940 à Vichy. André Philip et son épouse Mireille entrent alors en résistance et se réfugient au Chambon-sur-Lignon où ils ont une maison.

En juillet 1942, l'homme politique rejoint de Gaulle à Londres où il est nommé commissaire à l'intérieur du Comité national français en charge de la préparation de la Libération.

Le 30 mai 1943, après le débarquement des Alliés à Alger, il participe avec Charles de Gaulle à la création du Comité Français de Libération Nationale (CFLN). Il y est encore commissaire à l'intérieur. Puis à partir de novembre et jusqu'en septembre 1944, il est chargé des rapports avec l'Assemblée consultative provisoire.

Le 8 mai 1945, jour de la fête de la Libération au Chambon-sur-Lignon, André Philip prononce un discours public célébrant la France résistante qui a cru en la victoire des alliés dès 1940. Il lance également un appel à la reconstruction.

Il est ministre de l'économie en 1946/1947.

Aux élections du 21 octobre 1945, il est à nouveau élu député du Rhône.

ANDRÉ PHILIP

AU CHAMBON S/LIGNON

Chambon s/Lignon, le.....

Vendredi dernier, dès 20 heures et quart, la grande salle de l'hôtel du Lignon était remplie d'une foule de plus de 350 personnes qui étaient venues de toutes ~~les~~ les communes du canton pour écouter l'éloquent orateur, André Philip, militant socialiste, résistant de la première heure et collaborateur du Président de Gaulle.

Après quelques mots de bienvenue, R. Darcissac, Secrétaire de la Section socialiste du Chambon proposa un bureau composé de M. Grand, Maire et des Camarades R. Chave et P. Payard, membres de la Section. La parole fut alors donnée à André Philip qui, pendant plus d'une heure et demie, tint l'assemblée sous le charme de son verbe puissant.

Après avoir exprimé sa joie de se retrouver parmi les amis avec lesquels il avait vécu les premiers mois de la dure période d'oppression allemande et vichysoise, il rappela les souvenirs tragiques qui ont semé cette période. Le gouvernement Pétain n'a jamais représenté la France réelle. Celle-ci a été constituée par ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, ont mené la Résistance. Ces "fous" ont toujours cru en la liberté et en la vérité; ils sont restés fidèles aux alliés anglais qui plus "fous" peut-être encore, ont cru en la victoire même lorsqu'ils furent au bord de la défaite la plus tragique, comme au 18 septembre 1940.

André Philip présenta ensuite les grands problèmes d'aujourd'hui, tâches rudes que seuls, ces "fous" de la Résistance sont capables de réaliser. D'abord : "Finir la Guerre" et pour cela tendre tous nos efforts vers la guerre. Il faut que la France, malgré son potentiel industriel réduit à 20 %, puisse apporter sa contribution à l'armement des troupes françaises. C'est un effort de Titans à faire en même temps que la France doit s'attaquer à la deuxième tâche: "Préparer la Paix". Il faut prévoir ce qui, seul, peut éviter le retour d'autres guerres: la transformation des Industries de la Rhé-

2/

nanie et de la Ruhr en une grande société internationale nationalisée, la création d'une fédération d'Etats de l'Europe occidentale dans laquelle la France aura sa place que lui veut le prestige qu'à l'heure actuelle, elle encore vu s'accroître.

Il faut ensuite établir l'ordre; Celui-ci doit devenir: 1°/ national, par l'affirmation d'un pouvoir central fort tout en créant une administration suffisamment décentralisée; 2°/ civil, parce que, même en temps de guerre, le pouvoir militaire doit être subordonné au pouvoir civil; 3°/ enfin, républicain, et pour cela ne pas hésiter à faire une réelle et solide épuration des cadres administratifs.

La quatrième tâche qui s'impose est celle de "faire la Révolution", ou plutôt de la guider. Quand, comme aujourd'hui, et surtout après quatre ans de servitude, les circonstances économiques sont mûres, la Révolution se fait malgré tout. Il y a un monde entièrement nouveau à créer et cela par: 1°/ une économie dirigée absolument nécessaire; 2°/ la nationalisation des industries clefs, déjà commencée pour l'industrie automobile et les industries minières du Nord et qui, seule en péchera qu'ils y ait des pouvoirs assez forts pour résister et pour fausser le suffrage universel; 3°/ l'accession de la classe ouvrière aux responsabilités du pouvoir par la participation aux différents conseils d'usines; 4°/ une véritable et sincère démocratie dans laquelle la liberté peut exister conjointement avec la diversité des opinions.

Ainsi, assure André Philip, lorsque toutes ces tâches seront remplies, la France aura vraiment prouvé qu'elle est restée fidèle, malgré tout à son idéal de liberté, de volonté, de foi, de pureté et d'esprit de sacrifice.

Après cette réunion publique, une courte et amicale réunion de section eut lieu, au cours de laquelle A. Philip précisa, pour ses camarades du Parti quelques points qui lui furent présentés

Le correspondant du Chambon s/Lignon:

## B- 1944-1945 : le chaotique retour à la démocratie

La fin du régime de Vichy à l'échelle locale :

Source : Registre des délibérations du Conseil municipal du Chambon-sur-Lignon - Deux extraits de la délibération du 22 octobre 1944.

334

Procès-verbal  
de l'installation du Conseil Municipal et de l'élection  
d'un maire et de trois adjoints

22 oct 44

L'an mil neuf cent quarante-quatre et le vingt deux du  
mois d'octobre à 15 heures, les membres du Conseil Municipal de  
la Commune du Chambon-sur-Lignon désignés par arrêté de  
Monsieur le Préfet de la Haute-Loire en date du 29 septembre 1944  
se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation  
qui leur a été adressée par Monsieur le Maire et M. le Président  
du Comité de Libération.

[...]

Le nouveau Conseil municipal de la commune du Chambon  
sur-Lignon réuni pour la 1<sup>re</sup> fois à la mairie le 22 octobre 1944, pour  
l'élection de son Maire et ses adjoints, adresse au Président De Gaulle  
et au gouvernement provisoire de la République, son admiration et  
sa profonde gratitude pour les services <sup>essentiels</sup> rendus à la France et à la  
République.

Il adresse aux pays alliés l'hommage de sa vive gratitude pour l'aide  
efficace et désintéressée qu'ils apportent et qu'ils apportent à la libération  
de notre pays et de tous les pays occupés. Il s'incline profonde-  
ment devant les tombes de tous ceux qui sont tombés au champ  
d'honneur et ont ainsi grandement contribué à sauver la France et  
la République.

Dans les deux communes du Chambon et de Tence, la passation de pouvoir se réalise, sans heurts cependant, entre les municipalités nommées par le préfet de Vichy et les comités de libération ; au Mazet-Saint-Voy, le maire Pierre Salques est reconduit mais les débats sont nombreux et passionnés. Les communistes sont présents dans les comités locaux de Libération à Tence et Saint-Jeures ; ils semblent moins présents au Mazet, qui reste de couleur radicale-socialiste, ou au Chambon, qui redevient socialiste-SFIO. Une zizanie notable est signalée à Champclause entre le secrétaire de mairie et le maire. En haute Ardèche, cela se passe plus difficilement encore, avec des conflits ou des rancoeurs, qui durent longtemps après-guerre, comme à Mars, Intres. Mais, les nouvelles municipalités se trouvent vite inexpérimentées face notamment aux problèmes récurrents. D'autre part, les luttes droite-gauche renaissent, fort tranchées, surtout en haute Ardèche, avec les différentes communautés religieuses. Aux élections municipales de 1945, la poussée à gauche est sensible avec un maire communiste à Saint-Jeure-d'Andaure et une liste SFIO-communiste à Saint-Agrève menée par Élie Chareyron, ancien membre du Front national. Mais d'anciens maires sous l'Occupation sont réélus également, comme Philémon Blanc à Saint-Jean-Roure, jugé « réactionnaire » par la liste de la « Résistance »<sup>658</sup>.

## C- Le retour des prisonniers, déportés et jeunes du STO

Extraits de deux journaux locaux : « L'Echo de la montagne » et « Pages du Chambon », mai 1945

Source : Collection privée

Avec la fin de la guerre, le Plateau voit revenir les prisonniers de guerre. Ce sont les soldats, appelés ou professionnels, qui ont été faits prisonniers par les Allemands en mai-juin 1940 et ont passé le reste du conflit dans des camps de prisonniers (Stalag) ou à travailler pour remplacer la main d'œuvre manquante en Allemagne.

C'est aussi le retour des jeunes hommes qui avaient dû partir travailler en Allemagne pour le STO (Service de travail Obligatoire).

Mais c'est aussi le retour des déportés, comme Dorcas Robert et Dora Rivière. A l'époque, la distinction entre les différentes raisons de la déportation ne sont pas encore faites (déportés politiques, déportés raciaux...)

*Ils reviennent...*

Récemment ou plus anciennement, nous avons eu la joie de retrouver parmi nous les prisonniers suivants :

**ASTIER Albert**, de Péaures.  
**ASTIER Paul**, du Chambon (St. D. Torgau).  
**BARRIOL Fernand**, des Sagnes.  
**BAYERON Elie**, du Chambon, inst. à Bronac, Mazet-Saint-Voy (St. XII B.)  
**BERTRAND Léon**, de Grange-neuve. (St. II B.)  
**BLANC Elie**, de Cellier.  
**BOURETTE Charles**, du Pont-de-Luquet, au Chambon. (St. II, C. XIII.)  
**BROTTE Louis**, de Gory. (St. XII A.)  
**CALLON Samuel**, d'Arcelet (St. II B.)  
**CHALENCON Jean-Marius**, du Chambon. (Arb. 39.)  
**CHARRA Samuel**, du Chambon.  
**GOSTECHAREYRE Paul**, du Serre de La Bruyère.  
**DELEAGE Marcel**, Les Tavas. (A. Bat. 25.)  
**EXBRAYAT Gaston**, du Chambon (St. IX B.)  
**EYRAUD Léon**, des Vernes.  
**FAURIE Jules**, du Chambon.  
**FOURY Pierre**, du Chambon.  
**GOUNON Albert**, de La Vigne.  
**Commandant GRANIER Paul**, de la Suchère (Of. IV D.).  
**GUILHOT Néhémie**, du Chambon. (St. XVIII A.)  
**GUILHOT Samuel**, des Rousset. (de Suisse.)  
**JACCOUD Jean**, de La Bruyère.  
**JOUBE Charles**, du Fraysse.  
**JOUBE Léon**, du Fraysse. (St. XI A.)  
**JOUBE Marcel**, du Chambon.  
**KITTLER Georges**, de La Souche (S. T. O.)  
**LACOTE Georges**, de la Rionde (St. 326.)  
**LEBRAT Léopold**, de la Suchère. (St. XII A.)  
**LHERITIER Henri**, du Chambon. (St. VII A. Sur le front d'Alsace.)  
**MAIRESSE André**, du Chambon.

**MANDON Henri**, du Bois-du-Gest.  
**MANDON Honoré**, des Tavas.  
**MARION Elie**, de la Suchère, au Chambon.  
**OLIVIER Fernand**, des Balayes. (S. XII F.)  
**RASSAT Paul**, du Chambon. (St. II A.)  
**RICHIUD Léon**, du Pont. (de Suisse.)  
**ROBERT Claude**, du Chambon (St. XX.)  
**ROCHE Marcel**, de La Grange.  
**ROUSSET Fernand**, du Monastier. (St. VI J.)  
**ROYER Elie**, du Chambon.  
**RUEL Aimé**, du Monastier. (St. 49-614.)  
**RUSSIER Alfred**, du Chambon.  
**RUSSIER Henri**, du Chambon (St. VI G.)  
**RUSSIER Marcel**, de La Chau-lière.  
**RUSSIER Marcel**, des Supeyres.  
**RUSSIER Paul**, de La Bourgea. (St. I A.)  
**SIFFLET Pierre**, de Cheyne. (St. IX A.)  
**SOUBEYRAND Maurice**, du Chambon. (de Suisse.)  
**SUCHAIL Lévy**, du Chambon.  
**VALLA Fernand**, de La Bruyère. (St. VII A.)  
**VERILHAC Louis**, du Chambon.  
**VERILHAC Marcel**, de Chantoiseau. (St. VIII C.)  
**VEY Ernest**, du Crouzet. (de Suisse.)

Parmi eux, nous avons eu la douleur de perdre **JOUBE Charles** et **VERILHAC Louis**, décédés des suites de maladies contractées en captivité.

Signalons encore le retour de deux déportées politiques du camp de Ravensbruck, amies du Chambon :

**Mme la Doctoresse DORA RIVIÈRE**, de Saint-Etienne.  
**Mme Dorea ROBERT-RUSSIER**, d'Yssingeaux.

Ainsi, près de 50 prisonniers ou déportés sont délivrés, mais il en reste encore plus de 60 impatiemment attendus.

# TEMOIGNAGES

*Une de nos Collaboratrices interviewée  
pour vous Dozas, dite Tabilha,  
libérée de Ravensbrück.*



— *Qu'est-ce qui a motivé votre arrestation à Yssingeaux?*

— Une dénonciation certainement.

Le jour où la Gestapo est arrivée, tout un groupe du maquis devait passer chez moi. Les Allemands étaient certainement informés ; ils croyaient venir mettre la main sur ces jeunes. Ceux-ci étaient venus, en effet ; mais ils venaient de repartir, sauf deux, quand la Gestapo est arrivée. Et vexés d'avoir raté leur coup, les Allemands nous ont emmenées, ma sœur, Mlle Bérard et moi, (en disant qu'on nous ferait bien parler.

— *Avez-vous subi un interrogatoire avec tortures ?*

— A Saint-Etienne, on m'a rappée, à la tête surtout. Je saignais et toute ma crainte était que ma sœur et la petite Bérard, prises de peur en me voyant ainsi, ne parlent. Alors, je souriais et je leur disais : « Oh ! ne vous effrayez pas, ce n'est rien. » Et j'ai persisté à dire que je ne savais rien des gens que je recevais, que ce n'était pas à moi à vérifier leur identité.

— *Et de Saint-Etienne, où vous a-t-on dirigée ?*

— Après l'interrogatoire, qui ne leur a rien appris, les Allemands ont relâché ma sœur et nous ont emmenées, la petite Bérard et moi à Montluc où je suis restée trois mois en cellule. A cette époque-là, la torture était à peu près épargnée aux femmes. Mais les hommes ! Nous en avons vus revenir défigurés. On les entendait crier, gémir, c'était navrant. Il me reste un bon souvenir de Montluc : c'est la fête de Noël. La Croix-Rouge avait envoyé un sapin de Noël. Les Allemands nous l'ont apporté et nous avons chanté : Minuit, Chrétiens, et les quelques protestantes : « Mon Beau Sapin ». Là, à Montluc, mon plus grand soulagement était de lire mon Nouveau Testament (car je n'avais pas pu emporté ma Bible trop grosse : mais j'avais pris mon Nouveau Testament), de le lire pour moi et pour les autres ! Et j'allais chanter des cantiques en passant devant les cellules des hommes.

— *Et après Montluc ?*

— On nous a dirigées sur Compiègne, puis en Allemagne, jusqu'au Camp de Ravensbrück. Mais en partant de Compiègne, malgré les Allemands, nous avons chanté la « Marseillaise ».

— *Qu'est-ce qui vous a le plus frappée au Camp de Ravensbrück?*

— C'est d'y trouver des femmes de tous les pays : des Polonaises, des Russes, et surtout des Allemandes, notamment des « Etudiantes de la Bible » avec leur triangle violet. C'était absolument défendu, en Allemagne, de faire partie de cette Association : « Les Etudiantes de la Bible ».

— *Avez-vous des rapports avec elles ?*

— Oui, il y en avait une qui connaissait le Français. Et, comme je lui ai dit que je lisais la Bible

moi aussi, elle est venue avec moi. En cachette, derrière le « Bloc », nous lisions la Bible et elle me l'expliquait. Moi, je n'avais plus mon Nouveau Testament, je l'avais donné à une jeune fille qui désirait beaucoup en avoir un. Alors, l'Etudiante de la Bible me faisait passer souvent un papier avec un passage de la Bible et l'explication. Cela m'a beaucoup aidé à supporter la captivité.

— *Mais aviez-vous le droit, au camp, d'avoir une Bible ?*

— Bien sûr que non ; mais on les cachait. Parfois, il y avait des fouilles et si on trouvait quelqu'un avec une Bible, ça pouvait conduire au camp d'extermination. Cependant, Mme Roux, de Marseille, n'a jamais voulu se séparer de sa Bible et on la lui a laissée, je ne sais par quel miracle.

— *Vous avez parlé du camp d'extermination... Qu'était-ce ? L'avez-vous vu ?*

— Si je l'ai vu ? J'y suis restée cinq semaines et je me demande encore comment j'en ai réchappé. Pourquoi ai-je été désignée pour le camp d'extermination ? Je n'en sais rien : ça tombe sur qui ça tombe... Là, presque rien à manger. Et, tous les jours, départ de quelques-unes pour la « Chambre à gaz ». Aussi on s'attendait tous les jours à la mort et je disais : « Pour moi, que la Volonté de Dieu soit faite ; mais c'est mes enfants que je voudrais bien revoir. » Et, au bout de cinq semaines, on me renvoie. Je ne tenais plus debout. Mais grâce à un supplément de rations que m'a fait avoir Mme Rivière, je me suis remise. Puis, un beau jour, nouveau « piquage », et je suis désignée une seconde fois pour le camp d'extermination ; mais je paie d'audace, en sortant, je retourne au « Bloc », et on me laisse là... J'ai encore échappé.

— *Avez-vous connu quelques personnalités remarquables au camp ?*

— Oui, je n'oublierai jamais la Supérieure de Notre-Dame de la Conception, à Lyon, mère Elisabeth. Eu égard à son âge, à sa situation, elle aurait pu avoir un régime à part, un régime moins dur : elle ne l'a pas voulu, pour rester avec les Françaises et les encourager... Elle a été emmenée au camp d'extermination et n'en est jamais revenue.

Mme Rivière aussi a fait beaucoup pour nous.

— *Et les étrangères ?*

— Oh ! Je me rappelle les Russes qui résistaient par la force d'inertie. On voulait les envoyer au travail ; elles ne bougeaient pas et on finissait par les laisser.

Mais entre toutes, je reconnaissais les croyantes, il y avait malgré tout quelque chose, comme un rayon, sur leur figure.

— *En somme, je ne vous ai presque pas entendue vous plaindre ?*

— Non, je ne regrette rien de ce que j'ai fait. Je crois que j'ai fait mon devoir de Française, de résistante et même de chrétienne, car j'ai accueilli tous les jeunes, religieux ou non, et je leur ai tou-

jours demandé de respecter la Parole de Dieu. Et quand je suis partie, à ceux qui étaient là, je leur ai laissé ma Bible en dépôt. Et je puis dire que jamais un de ces jeunes ne m'a manqué de respect.